

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 6 JUILLET 2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX, BARD, BASTION, DUMAS, ROCHAND, PAVERO, VIANNAY, GERBOUD, DELORME, SOLEYMIEUX, REYNARD, GROSMOLLARD.

ABSENT EXCUSE : Monsieur COQUARD

- **VENTE DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE** : Mme le Maire rappelle qu'il avait été convenu que les personnes intéressées par l'achat de ce bien fassent une offre qui serait ensuite appréciée par le Conseil Municipal. Seule une proposition a été formulée à 47 000 euros. Le Conseil municipal retient cette offre (8 voix : pour - 5 voix : contre). Les démarches de vente pourront donc être engagées.
- **LOTISSEMENT « LE GAREL »** : Mme le Maire explique qu'aucun architecte-urbaniste n'a eu le temps de répondre à la consultation. Aussi, le dépôt des candidatures a été reporté au 23 juillet.
Les commissions « Bâtiments » et « Voirie-urbanisme » ont reçu M. ROS, directeur de l'agence OPAC de l'Arbresle et la directrice du Patrimoine du territoire afin de leur présenter le projet de lotissement et d'étudier la possibilité d'une opération conjointe. L'OPAC s'engage déjà dans des projets d'éco-lotissements mais les directeurs doutent de la nécessité d'augmenter l'offre de logements locatifs sur notre commune. Ils nous proposent donc de réaliser une étude marketing permettant d'évaluer les besoins dont le résultat nous sera présenté le 26 juillet.
- **COMMISSION « ACCESSIBILITE »** : Mme le Maire propose de mettre en place rapidement la commission d'accessibilité car le diagnostic devrait être finalisé à la fin de l'année. Pour mener à bien ce travail, il est important de s'entourer de personnes susceptibles d'apporter leur réflexion par rapport aux difficultés d'accès. M. Blein, président du club de l'Amitié a accepté d'y participer. Il est envisagé de faire aussi appel à un autre membre, proche des réalités des personnes handicapées. La commission se réunira donc le 26 juillet, à 16h00.
- **PROJET « VIE CULTURELLE »** : Le département du Rhône propose tout un panel de spectacles, subventionnés à hauteur de 80% pour les communes de moins de 1000 habitants. La commission « Vie culturelle » s'engage à apprécier ce catalogue de « Rhône en scène » et à se rapprocher du comité des fêtes pour éventuellement envisager ensemble une programmation.
La commission se charge aussi de fixer une soirée pour projeter le film « L'épopée du Chemin de Fer dans les Monts du Lyonnais » réalisé par les associations « Les fouineurs bédouins » et « le Musée du Patrimoine ».
- **QUESTIONS DIVERSES**
 - ↳ **Ferme de la Côte** : Mme le Maire informe le conseil qu'elle a établi un contact avec un particulier susceptible d'être intéressé par le site de la Côte pour y développer une activité touristique. Il est donc nécessaire de fixer un prix de vente. Après avoir pris connaissance de l'estimation réalisée par le Service des Domaines, le Conseil Municipal décide de mettre en vente la maison et 5 ha de terrain au prix de 120 000 euros. Il sera procédé à une négociation pour un supplément éventuel de terrain.
 - ↳ **Demande de subvention de l'association des Maires du Var** : La demande de subvention suite au sinistre survenu dans le Var au printemps a été rejetée par le Conseil Municipal estimant que des aides pour le réaménagement étaient déclenchées par l'Etat, les assurances et divers organismes.
 - ↳ **Métier à tisser** : Mme le Maire informe le Conseil Municipal que M. et Mme Bonassieux souhaiteraient qu'il soit procédé au retrait du métier à tisser donné à la commune et entreposé dans un bâtiment qu'ils viennent de vendre. Le conseil Municipal n'étant pas en mesure d'apprécier l'état de ce matériel pour envisager une destination et un projet, il est décidé de solliciter les membres du Musée de Bussières.

- ↳ **Délégué communal à la commission intercommunale « Technologies Information Communication »** : M. Gérard GAREL accepte de remplacer Jack HAZARD à la commission intercommunale « TIC. »
- ↳ **Subvention européenne « Approche Leader » pour l'installation de la chaudière bois. à la mairie** : Mme le Maire informe que la demande de subvention « Approche Leader » a été rejetée par le Groupe d'Action Locale estimant que désormais, cet équipement n'est plus innovant et qu'il serait par ailleurs, trop engageant de répondre à des demandes d'investissement; le choix se portant principalement sur des aides au fonctionnement soutenant le développement de l'emploi local.
- ↳ **Taux d'aide du Conseil Général** : Mme le Maire fait part au Conseil Municipal du changement du taux d'aide du département, il passe de 55% à 60%.
- ↳ **Dotations Globales d'Équipement** : La D.G.E demandée pour les travaux du cimetière a été refusée. Mme le Maire a questionné Mme la Sous-Préfète sur ce refus et espère bien que le dossier sera accepté en 2011 car cette opération comporte un réel intérêt collectif.

↳ **INFORMATION DIVERSES :**

- **Rapport de l'Assemblée Générale de la Cantine par Mme le Maire** : Le Conseil Municipal est ravi d'apprendre qu'il a pu être procédé à l'élection d'une nouvelle présidente de l'association de la cantine. Il s'agit de Mme Raphaëlle RABILLON qui remplace Mme Laurence PACCARD qui ne pouvait poursuivre son mandat n'étant plus parent d'élèves l'année prochaine.
- **Rapport de l'Assemblée Générale du club de ping-pong par M. Jérémie VIANNAY** : Le classement de certaines équipes a été très concluant. Le Conseil Municipal suggère que ce soit mentionné dans le bulletin. Il a été demandé de changer si possible les anneaux des rideaux de la salle et de procéder au changement de l'ampoule grillée.
- **PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL** : Mme le Maire suggère qu'au mois d'août, il n'y ait pas de réunion de conseil municipal et fixe la prochaine le mardi 7 septembre.

Fait en Mairie le 12 juillet 2010

Le Maire,